

## L'Édito



Chers adhérents, bénévoles, salariées et partenaires,

Le premier semestre 2023 s'achève et en ce mois de Juin, l'Unafam Nouvelle-Aquitaine s'est illustrée avec des temps forts comme les « nuits du handicap », le 10 Juin à Saubion (40) et à Villeneuve-sur-Lot (47) mais aussi à La Rochelle (17) avec le départ de Psycyclette, le 12 Juin (voir en p.3 et 4).

L'Unafam avait aussi micro ouvert lors des journées nationales de Santé Mentale France (SMF) à Pau les 5 et 6 Juin derniers, sur le thème : « Repenser les institutions à l'heure du Rétablissement ». Aux professionnels présents, chiffres du Baromètre Unafam à l'appui, nous avons montré la grande vulnérabilité des familles quand elles ne sont pas accompagnées ni incluses dans le processus de prise en charge de leurs proches dès les premières manifestations des troubles.

L'Unafam, depuis 60 ans, soutient les familles accueillies en les aidant à gérer leurs émotions et à mobiliser leurs ressources de résilience. Cela passe par les services proposés et notamment une palette de formations à la carte dans un souci de pair-éducation. Les connaissances acquises donnent aux familles de l'assurance pour mieux accompagner leur proche malade et aussi une capacité à s'allier aux équipes soignantes avec leur expertise du quotidien dans le chemin de vie de la personne concernée.

Le Programme « BREF », qui se met en place progressivement en Nouvelle-Aquitaine, met en lien dès la première hospitalisation, soignants et familles et représente un bel espoir de voir se développer cette alliance si attendue qui permet à la famille d'être dans l'action conjointe pour le mieux-être de leur proche.

Ces journées SMF ont vu s'exprimer les porteurs de voix des équipes qui pratiquent la réhabilitation psychosociale. Ils voient le « rétablissement » non pas comme une injonction, mais comme l'utilisation des ressources de la personne concernée pour construire une vie citoyenne satisfaisante. L'autre grande attente est l'implication des pouvoirs publics dans la volonté d'étendre ces pratiques sur tout le territoire.

Je vous souhaite un bel été.

**Martine Dos Santos**  
Déléguee Régionale



**DÉLÉGATION DE LA NOUVELLE-AQUITAINE**

3 Rempart de l'Est 16000 Angoulême – 05 45 95 30 38/ 07 69 58 87 41  
[nouvelle-aquitaine@unafam.org](mailto:nouvelle-aquitaine@unafam.org) - <http://unafam.org/nouvelle-aquitaine>  
[www.facebook.com/Unafam-Delégations-de-Nouvelle-Aquitaine-109959671449247](https://www.facebook.com/Unafam-Delégations-de-Nouvelle-Aquitaine-109959671449247)

## Sommaire

|  |     |
|--|-----|
| L'édito  | p.1 |
| L'agenda régional                              | p.1 |
| Vous avez dit Mobilité(s) ?                    | p.2 |
| Le club Delord à Bordeaux : 30 ans déjà !      | p.3 |
| Psycyclette 2023 : Un bon départ à la Rochelle | p.3 |
| Nuit du Handicap 2023                          | p.4 |
| Formations pour les aidants                    | p.4 |



## L'agenda régional

Du 9 au 22 octobre 2023, 34<sup>e</sup> édition des SISM (Semaines d'Information sur la Santé Mentale) « À tous les âges de la vie, ma santé mentale est un droit ». Programme à venir dans les différentes délégations Unafam.

Le mardi 17 octobre 2023 à Saintes (17), colloque du GCSM 17 "Les droits de la personne en santé mentale : de la protection des libertés à l'exercice de la citoyenneté". Renseignements et inscriptions : [at.imenez@ch-jonzac.fr](mailto:at.imenez@ch-jonzac.fr)

Du 11 au 13 novembre 2023 au Temple-sur-Lot et Granges-sur-Lot : « Journée d'étude autour de François Tosquelles : La dimension humaine de la Psychiatrie ». Programme complet et inscription à venir sur le site de l'Unafam Nouvelle-Aquitaine.

## Grand Poitiers (86) : Vous avez dit Mobilité(s) ?

L'UNAFAM rappelle régulièrement que le rétablissement et l'accès à une vie suffisamment bonne pour les personnes souffrant de troubles psychiques nécessite que soient réunis un certain nombre de possibilités, de droits : Accès aux soins, somatiques comme psychiques; des ressources; un toit; des relations sociales; si nécessaire une protection juridique; si la santé le permet, une activité, professionnelle ou associative, en milieu ordinaire ou « protégé »; si besoin, la présence d'aidants, familiaux ou professionnels, bienveillants et favorisant l'autonomie.

Pour accéder réellement et concrètement à ces compensations, il faut souvent pouvoir se **déplacer**. Or, les obstacles pour le faire sont nombreux. Cette préoccupation a émergé en lien avec le Comité d'Entente Départemental - Handicap (CEDH86) et a été présentée à la Commission Accessibilité de la Communauté urbaine de Grand-Poitiers.

La situation constatée était la suivante :

- Ignorance quasi complète relative au handicap psychique,
- Approche des compensations strictement par les statuts (taux d'incapacité reconnu par la MDPH supérieur à 80% ou âge supérieur à 80 ans) ;
- Restriction de la légitimité des déplacements : motif d'emploi ou de soins (et ignorance complète des composantes d'une citoyenneté active au sens de la loi du 11-02-2005), comme rappelé ci-dessus.

Nous avons donc insisté pour qu'un Groupe de Travail soit installé au niveau de la Communauté Urbaine (CU).

Une fois une 1<sup>ère</sup> prise de conscience opérée, la CU a saisi l'opportunité d'un Appel à Manifestation d'Intérêt de la Région (désormais Autorité Organisatrice centrale des Mobilités au titre de la Loi d'Orientation des Mobilités (24-12-2019), qui instaure un Droit à la mobilité général). Son dossier a été retenu, ce qui a permis un changement de braquet radical.

Il en a découlé un important travail partenarial associant des associations représentatives du handicap, l'Université, un psychiatre de l'EPSM, des opérateurs de déplacements puis, sur notre suggestion, du Dispositif d'Appui à la Coordination.

L'étude comparative de l'existant, semble montrer qu'il n'existe nulle part une réflexion aussi poussée que la nôtre : n'existe encore que « l'approche par les statuts » et non **par les besoins** (« j'aurais besoin d'aller de A à B, une fois/régulièrement, à telle heure, j'ai telles difficultés, aidez-moi, voire apprenez-moi »).

Ce travail collectif a permis la prise de conscience par les décideurs de :

- le handicap psychique est complexe, et variable ;
- l'approche par les besoins est un impératif moral et politique;
- pour les « personnes empêchées<sup>1</sup> », une plate-forme d'écoute, d'analyse des besoins, de recherche des compensations à mettre en

œuvre, de construction de solutions intégrées, est seule en mesure de permettre le franchissement des obstacles;

- la découverte réciproque de deux univers qui ne se connaissent pas (celui des « déplacements » et celui du médico-social) et de la définition des **compensations pour les personnes en situation d'incapacités ou de handicaps**;

- **pour une réponse adaptée à cette prise en compte fine des besoins, une réflexion technique et éthique quant aux informations partagées est indispensable : une formation initiale, des formations continues, des temps médiés d'échanges de pratiques (entre agents d'accueil, répondants téléphoniques, conducteurs, professionnels ou bénévoles) s'impose. Le positionnement du DAC comme intégrateur est à cet égard une avancée extrêmement importante !**

Rien n'est encore concrétisé, mais le cadre général est posé de manière explicite auprès des décideurs politiques, des techniciens, des partenaires : il n'y a plus qu'à être vigilants quant à l'inscription à l'agenda ! Nous avons réussi à « embarquer » le Conseil départemental pour une approche ne se limitant pas au périmètre des 40 communes de la CU, mais visant l'ensemble du territoire départemental.

Encore une fois, la prise en considération du handicap psychique permet une avancée pour toutes les personnes en situation de handicap. L'UNAFAM, comme porte-parole de toutes les associations de personnes en situation de handicap, représente un apport significatif : **si ça marche pour nous, ça marche pour tous !**

**Yves Pétaud**

Délégué Départemental Unafam 86

## Solutions : une approche globale



Une **approche globale** pour améliorer la mobilité des personnes en situation de handicap, à mobilité réduite et empêchées dans leur mobilité, avec la plateforme comme clef de voûte



Territoire d'application Une réflexion à mener sur l'échelle pertinente → Grand Poitiers ? Département ?

Schéma réalisé par « 6t-bureau de recherche » pour Grand-Poitiers Communauté Urbaine

(1- Terminologie finalement retenue après un important travail pour rallier à notre combat d'autres représentants).

## Le club Delord à Bordeaux : 30 ans déjà !

L'association **Espoir 33** a été créée en Gironde en **1988**. Elle regroupe des familles rassemblées au sein de l'**UNAFAM** et concernées par l'affection psychique d'un de leur proche, des professionnels, des volontaires, des partenaires, tous convaincus que **la création de nouveaux espaces est un élément indispensable dans la lutte contre l'exclusion sociale de la personne handicapée** en raison d'une altération des fonctions psychiques. De fait est apparue l'idée de créer un Club pour pallier l'isolement et l'absence de lieux de rencontres et d'activités pour les patients, en dehors des structures hospitalières.

Après le Club Mozart créé en 1989 (cf. lettre régionale UNAFAM n°5 janvier 2018), le Club **Delord**, 2<sup>ème</sup> Club bordelais a ouvert en 1993.

Le 1<sup>er</sup> juin dernier fut l'occasion de fêter les 30 ans d'existence du Club. Ainsi une centaine de personnes (patients, professionnels, bénévoles...) s'est retrouvée à **Delord** autour d'un repas festif, dans une chaleureuse ambiance de partage, d'entraide, et de solidarité.

Cet anniversaire nous permet de faire le point sur les modalités de fonctionnement des 3 Clubs de l'agglomération bordelaise (Mozart, Delord et Gambetta), gérés par Espoir 33, qui ont été pérennisés en 2014 par le Conseil Départemental sous la dénomination de centre occupationnel de jour (C.O.J.).

### Le Club : un lieu d'accueil

Chaque Club met en place un dispositif étayant avec 4 professionnels formés à l'animation, aux entretiens individuels, à la prise en charge des psychopathologies pour des personnes non encore stabilisées, mais qui ont des capacités à vivre seules à condition d'avoir ce lieu de ressource pour ne pas s'isoler, tisser des relations sociales médiatisées, reprendre confiance en soi, coorganiser un lieu de vie...

Le Club est un lieu de rencontres conviviales où les professionnels sont à l'écoute des attentes, besoins et initiatives de chacun. Toutes les activités proposées sont réfléchies, décidées et organisées entre les personnes accompagnées et les professionnels.

Un accueil permanent est assuré. Des entretiens individuels de soutiens ponctuels ou administratifs sont possibles à la demande.

### Libre fréquentation du Club

Les personnes viennent quand elles le souhaitent et restent le temps désiré (le Club est ouvert du mardi au dimanche en journée ainsi que les jours fériés). Elles peuvent participer ou non aux activités proposées, aux repas...

Les activités sont soit planifiées, soit organisées de manière spontanées. Elles sont d'ordre culturel, sportif, d'expression, créatif...

Le Club permet de reprendre confiance en ses capacités avec l'aide de professionnels

dans la vie quotidienne et sociale.

Les adhérents des Clubs participent à la préparation des repas conviviaux, à l'organisation de toutes les activités. Les professionnels encadrent les activités, les sorties et des séjours organisés en France ou à l'étranger permettant de découvrir d'autres cultures.

### Les professionnels

Ils forment une équipe composée d'éducateurs spécialisés, de moniteurs éducateurs, d'animateurs. Le Club n'est pas médicalisé (pas d'infirmiers ni de psychiatres), il s'adresse à des personnes autonomes. Pour intégrer le Club il faut avoir 20 ans et avoir des troubles psychiques (être suivi par un médecin Psychiatre).

Toutefois le Club favorise la coordination des acteurs du soin en exerçant au quotidien une mission de veille de l'état de santé global de chaque adhérent (en prenant des nouvelles chaque semaine, même si la personne ne se rend pas au Club) et en communiquant avec l'ensemble des intervenants accompagnant la personne.

Pour conclure cette belle journée d'anniversaire, nous pouvons reprendre l'intitulé du carton d'invitation du Club **Delord : 30 ans déjà ! On était expérimental, maintenant on est expérimenté.**

**Claude Hamonic**

Bénévole Unafam NA

Membre du CA Espoir 33



Photo de la fête d'anniversaire du Club Delord (Espoir 33).

### Contact

**Espoir 33**

**16 cours Gambetta 33150 CENON**

Tel. 05 56 40 43 35

[www.espoir33.fr](http://www.espoir33.fr)



Les psychcyclistes sur la ligne de départ à la Rochelle (photo Unafam 17)

## Psychyclette 2023 : Un bon départ à La Rochelle !

C'est sous un beau soleil que nous avons fêté Mardi 13 juin le départ officiel du parcours de la Psychyclette La Rochelle-Tours au sein du centre hospitalier psychiatrique Marius Lacroix.

l'UNAFAM 37 en était l'organisatrice et les bénévoles de l'UNAFAM 17 ont été sollicités pour organiser le départ en collaboration avec la direction de l'hôpital psychiatrique dans le parc de Marius Lacroix.

Une collation offerte par l'hôpital avait été prévue à la cafétéria avant le départ des 35 personnes participantes. L'ambiance était décontractée, et nous avons beaucoup échangé entre personnel de l'hôpital, bénévoles de l'Unafam et Psychcyclistes.

Nous n'avions pas hélas d'équipe cycliste pour les accompagner mais deux groupes de cyclotouristes Rochelais : le cyclo rochelais et le vélo-école-tand'amis les ont escortés jusqu'à leur première pause.

Le départ a été donné vers 9h30 sous la banderole Psychyclette en présence de quelques adhérents, de bénévoles, de membres du personnel de l'hôpital, de la presse et la télévision.

C'est la troisième fois que la Charente-Maritime accueille la Psychyclette et ce passage par l'hôpital a éveillé l'intérêt de soignants qui aimeraient créer une équipe sur le site avec notre collaboration évidemment.

**Dominique Nidelet**

Bénévole Unafam 17

## Nuit du Handicap 2023

La Nuit du handicap est une association créée en 2018 ayant pour but de **valoriser le talent des personnes en situation de handicap à travers la tenue d'événements festifs**. Chaque année, au mois de juin, une grande fête est organisée sur les places publiques partout en France pour rassembler les personnes en situation de handicap et celles qui ne le sont pas autour d'un moment de partage et de rencontres. Le 10 juin dernier, plus de 30 communes ont organisé la Nuit du handicap. En Nouvelle-Aquitaine, deux communes y ont participé : Saubion (40) et Villeneuve-sur-Lot (47). Retour sur ces deux événements avec les Déléguées Départementales Emmanuelle St Macary (64) et Marie-Thérèse Labitrie (47) qui ont participé à cette édition 2023.

### Saubion (40)

L'édition 2023 de la Nuit du handicap était placée sous le thème du handicap invisible, et parrainée par Cécile Hernandez, championne paralympique de snowboard. Elle a réuni 5 000 visiteurs au city stade de Saubion, de 17h à 00h dans une ambiance chaleureuse et festive.

Des bénévoles de l'Unafam 64 étaient présents au stand handicaps invisibles avec le Club House de Bordeaux, et des associations représentant les troubles de l'autisme et les troubles dys. Les bénévoles de l'Unafam ont pu échanger avec un public nombreux à la recherche de renseignements. Cette 1<sup>ère</sup> participation à la nuit du Handicap a aussi été l'occasion de faire des rencontres et de prendre contact avec des partenaires comme le GEM de St Vincent-de-Tyrosse, l'entreprise adaptée Facylities Multiservices ou l'APF.

### Villeneuve-sur-Lot (47)

La sixième édition s'est tenue de 15h à 21h Place d'Aquitaine à Villeneuve-sur-Lot.

Marie-Caroline Selles, la présidente de l'association Lola & compagnie, par son talent, son énergie et sa force d'organisation, a su rassembler, cette année encore et avec une ampleur accrue, les nombreuses associations du département en mettant en lumière leur

interaction et leur diversité dans une même dynamique d'action, un même esprit d'accueil, de bienveillance et de compréhension mutuelle.

De nombreuses et ludiques animations ont permis de se familiariser avec les activités et la spécificité de chaque participant. Une très belle journée d'échanges et de partage avec, aux côtés de l'Unafam 47, trois GEM venus en nombre. La Grande Rue du GEM de Casteljaloux nous a immergés dans les sons de ses Batucada. Magnifique !



### Les bénévoles de l'Unafam 47

Le duo "Alter Ego" avec Carole Perrin, adhérente de l'Unafam et Serge Bertrand, son partenaire compositeur, guitariste, arrangeur, a enthousiasmé le public : du rythme, des accents pop-rock, deux voix sensibles et fortes, harmonieusement accordées, des textes tour à tour profonds ou graves, teintés d'humour, de légèreté et de fantaisie. Une présence scénique qui met en joie!

Tout au long de la journée, la radio EspoirFm s'est mise au service des représentants de chaque association pour leur donner la parole.

Un public dense au point qu'il paraît nécessaire de prévoir un espace d'accueil plus grand dans les années à venir !

Rendez-vous pour l'édition 2024 à Saubion et Villeneuve-sur-Lot !

Pour plus d'informations : [www.nuitduhandicap.fr](http://www.nuitduhandicap.fr)

## Formations pour les aidants

« **Journée d'information sur les troubles psychiques** ». Cette journée permet à toute personne nouvellement confrontée à la maladie psychique d'un proche, d'acquiescer les repères essentiels sur les troubles psychiques et l'offre de soins et d'accompagnement près de chez lui. **Le Vendredi 06 octobre à Périgueux (24), le samedi 7 octobre à Angoulême (16) et le samedi 14 octobre à Libourne (33).**

« **Journée d'information "Troubles du comportement de l'enfant et de l'adolescent"** ». Cette journée, permet, aux parents, de mieux comprendre le développement psychique de l'enfant et de l'adolescent pour mieux repérer les difficultés auxquelles ils font face, savoir construire une demande d'aide et identifier le réseau des professionnels. **Le samedi 30 septembre à Poitiers (86).**

« **Journées "adapter sa communication avec un proche souffrant de troubles bipolaires"** ». Cette formation a pour objectif de permettre aux proches de personnes vivant avec des troubles bipolaires de mieux comprendre les troubles et de mettre en place une communication adaptée afin de faire face un peu plus sereinement aux conséquences de la maladie, d'améliorer la relation et de se préserver. **Le jeudi 28 et le vendredi 29 octobre à Périgueux (24).**

Participation gratuite mais **inscription obligatoire auprès de la délégation organisatrice :**

**Unafam 16 :** 06 07 36 42 21

**Unafam 24 :** 06 07 37 46 74

**Unafam 33 :** 05 56 81 44 32

**Unafam 86 :** 06 85 19 29 65

**Mail :** N° de la délégation@unafam.org

Formations ouvertes aux adhérents et non adhérents de l'Unafam. Réalisées avec le soutien de la [CNSA](http://www.cnsa.fr).

**Directrice de la publication :** Martine Dos Santos.

**Contributeurs :** Christina Chiron, Martine Dos Santos, Marie-Pierre Guitard, Claude Hamonic, Marie-Thérèse Labitrie, Dominique Nidelet, Yves Pétard et Emmanuelle St Macary.

*Lettre réalisée avec le soutien financier de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine.*



**Le stand de l'Unafam 64 à la nuit du Handicap de Sabion (40)**